La Faculté des lettres, qui a vu s'éloigner un certain nombre d'élèves ayant achevé leurs études, a eu une rentrée assez considérable pour se maintenir au chiffre de 24, sans y comprendre les inscriptions officieuses des étudiants appartenant aux autres Facultés : ce chiffre est élevé, si on le compare à celui que présentent la plupart des Facultés des lettres en province.

Il en est de même de la Faculté des sciences, qui avait l'an dernier 35 étudiants et qui en compte cette année 38, dont 22 étudiant spécialement les sciences et 16 appartenant à d'autres Facultés.

Au Collège théologique, il y a aussi augmentation. De 36, le nombre des étudiants s'est élevé à 44.

Mieux que tous les raisonnements, les chiffres que nous venons de produire et les comparaisons que nous venons de faire prouvent en faveur de la prospérité et du développement des Facultés catholiques de Lille. Rien ne témoigne mieux en faveur de la vitalité d'une institution qu'un progrès continu qui se soutient durant un certain nombre d'années.

Comice agricole. — Un obit sera célébré le mercredi 14 janvier, à dix heures, en l'église Saint-Maurice, à la mémoire des sociétaires décédés en 1884.

A 11 heures aura lieu une séance dont voici l'ordre du jour :

1. Installation du bureau. — 2. Lecture du procès-verbal de la dernière séance. — 3. Correspondance. — 4. Rapport et scrutin sur les candidatures de MM. Leclercq-Hertemann, industriel à La Madeleine ; Ubald Simon, cultivateur à Bersée ; Jules Simon, cultivateur à Bersée ; Charles Bernard, docteur-médecin à Roubaix ; J. Thérin-Carette, propriétaire à Roubaix ; A. Baelde, pharmacien-chimiste à Marcq-en-Barœul. — 5. Protestation à faire contre les agissements de la Ligue anti-protectionniste de MM. Fréd. Passy, Léon Say et Compagnie. — 6. M. Butin. Proposition de décerner des diplômes d'honneur aux membres qui assistent depuis trente années aux séances du Comice agricole. — 7. M. Lainé. Rapport sur les expériences faites avec un nouvel appareil à distiller la betterave. — 8. M. V. Peucelle. Rapport sur un questionnaire envoyé au Comice par la Société des Agriculteurs du Nord. — 9. Questions diverses.

Les Lillois au Tonkin. — Dans les dernières décorations de la médaille militaire, nous remarquons un de nos jeunes compatriotes :

Guillaume Castelain, 23 ans, ouvrier mécanicien sur le *Hoche*, a reçu deux blessures graves au combat de Loch-Non, en faisant bravement son devoir. Nos félicitations à ce jeune héros !

M. Ryckewaert-Déjardin vient d'avoir la douleur de perdre sa femme.

Nous joignons l'expression de nos sentiments de condoléance à ceux qui ne manquerent pas de lui adresser les membres de la Société régionale d'horticulture du nord de la France, dont M. Ryckwaert-Déjardin est le dévoué secrétaire général.

Incendie. — Jeudi, vers huit heures du soir, M. Bourdrel-Miguet, marchand de couleurs, place de Béthune, faisait fondre de la poix dans le bâtiment au fond de la cour. Le feu se mit dans le récipient et se communiqua aussitôt aux diverses marchandises. Les pompiers, arrivés aussitôt, inondèrent le bâtiment en même temps qu'ils enlevaient tous les barils d'essence. Sans cette précaution, de terribles explosions auraient pu arriver.

A dix heures, tout était terminé, le bâtiment est entièrement perdu, il devra être démoli. Quant aux marchandises brûlées ou détériorées par l'eau, il n'est pas possible d'en connaître la valeur. On présume que les pertes seront au moins de 20,000 francs.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 8 janvier 1885.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Voulez-vous avoir la bonté d'insérer ces quelques lignes dans votre grande et petite édition du *Journal de Roubaix*; je crois qu'en faisant cela vous aiderez à apporter de l'ordre dans le service de la voirie.

Depuis le 27 septembre 1883, je suis abonné au service spécial de l'assainissement (balayage des rues), et je paie la somme annuelle de 20 fr. 55.

En octobre ou novembre dernier, j'ai reçu un avis imprimé me prévenant que, sauf avis contraire, il serait donné suite à mon abonnement.

Aujourd'hui, le 8 janvier 1885, j'ai reçu, à mon grand étonnement, une sommation par huissier, me priant de passer en son étude pour y payer la somme de 20 fr. 15, montant de mon abonnement de balayage de septembre-octobre 1884.

N'ayant reçu aucune sommation par le service, j'ai donc envoyé au bureau, rue Notre-Dame, afin d'avoir quelques explications. On a répondu *fort grossièrement* qu'on avait déjà envoyé deux sommations ordinaires, une le 3 décembre 1884, et l'autre, le 26 du même mois, et sur la remontrance faite que ces sommations n'avaient pas été reçues, on a répondu sur un ton *fort malhonnête* que, sur dix personnes, huit au moins faisaient la même observation.

S'il en existait, mon opinion est que le service est fort mal fait, et, pour ma part, après ce qui m'arrive, j'ajoute une foi complète aux huit personnes en question.

Quoi qu'il en soit, je mets au défi l'employé qui a si bien parlé aujourd'hui même, de me prouver que ces sommations aient été livrées à mon domicile, soit à moi, chez moi, ou à qui que ce soit de mon personnel.

J'ai déja eu, il y a quelque temps, la visite d'un agent de police (ne sachant pas naturellement que j'étais abonné) me menaçant de procès-verbal pour cause de non ou mauvais balayage; il me restait encore le comble de la négligence à envisager, et des paroles dures et très inconvenantes à supporter par procuration, ce que je n'aurais certainement pas fait personnellement.

Comptant sur votre obligeance, je vous prie d'agréer mes remerciments et mes salutations empressées.

Henry BRUNELL,
75, rue de l'Ommelet.

PETITE CORRESPONDANCE. — *A un lecteur de la petite édition.* — Il a été jugé que c'est le débiteur qui doit payer le timbre de quittance.

NORD

Dunkerque. — Parmi les braves mis à l'ordre du jour pour leur belle conduite pendant les combats des 2, 6, 8 et 10 octobre au Tonkin, figure le nom de M. le lieutenant colonel Godard, ancien chef de bataillon du 110e de ligne.

— Le vapeur *Nord*, du port de Dunkerque, dont nous avons annoncé l'incendie en mer, n'est pas totalement brûlé, l'incendie a été maitrisé par les hommes de l'équipage et le bateau-pompe de la chambre de commerce du Havre. Le navire était échoué en face de Frascati. Le feu a pris vers sept heures et demie du soir. Le chauffeur, Louis Vanpeene, s'étant rendu dans le tunnel de l'arbre de transmission pour le graisser, avait une lumière qui a déterminé une légère explosion. Le chauffeur, environné instantanément de flammes, a été assez fortement brûlé, on a dû le transporter à l'hôpital. Le tunnel était rempli de gaz provenant des spiritueux formant une grande partie du chargement du navire. Le *Nord* est en ce moment dans les docks du Havre où il va être déchargé d'une partie de son chargement, les dégâts ne sont pas encore estimés. Il a fallu dix-huit heures de travail pour éteindre le feu, mais le navire n'a pas eu beaucoup à souffrir de cet incendie.

Valenciennes. — Mme Hochard des Baraques a mis au monde trois jumeaux, un garçon et deux filles. Le garçon est mort au bout de quelques heures, mais les deux fillettes ont l'air de tenir à la vie; l'une des deux est aveugle. Si tous ses enfants vivaient, Mme Hochard en aurait aujourd'hui 14.

Orchies. — Tout Orchies est en émoi par suite d'un fait qui s'est produit dans les circonstances suivantes :

Il y a quelques jours, un habitant de cette localité se prenait de querelle dans un cabaret avec deux ou trois individus et recevait plusieurs coups violents.

Avant-hier, au moment où il se rendait à son travail, il tomba mort subitement.

Peut-être n'y a-t-il qu'une simple coïncidence, dans tous les cas, la lumière sera faite, car une enquête a été ouverte immédiatement.

PAS-DE-CALAIS

Fruges. — *Election au Conseil général.* — M. Fauvelle, candidat conservateur, aura pour concurrent M. Boudenoot, à l'élection d'un conseiller général qui doit avoir lieu à Fruges.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 janvier. — Edouard Vanbelleghen, rue de Solférino, 27 — Théophile Vandewielle, rue Duflot, 29. — Marie Mortier, rue Decrême, cour veuve Caudron, 11. — Elise Ploegaert, rue Darbo, Arrivée des Bateliers. — Madeleine Couvart, rue de la Chapelle-Carrette, 77. — Eudoxie Vermeulen, rue du Vallon, 42. — Henri Dhalluin, rue de Hem, Ferme des Haies.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 8 janvier. — Lucien Rousseel, 54 ans, contre maître de lavoirs, rue de Lannoy, cour Dassonville — Frédéric Catrix, 67 ans, peigneur, rue des Fleurs, 27. — Gustave Debruyne, 1 mois, rue des Arts, 183. — Alphonse Dubus, 4 ans, rue des Vélocipèdes, maisons Fraignac. — Jeanne Phidias, 10 mois, rue de Sa-Amand, 34. — Louis Nieulat 42 ans, apprêteur, rue de Wasquehal, impasse Leman-Lefebvre, 7. — Olympe Liévin, 11 mois, rue de Mouveaux, 11 — Florentine Tiberghien, 45 ans, pensionnaire, à l'Hospice.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 janvier. — Aubin Honoré, rue de la Belle-Vue. — Louis Vandenbroucke, rue de la Latte. — Berthe Bousmart, au Blanc-Seau. — Blanche Laevens, au Pont des Piats.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 8 janvier. — Néant.

Etat-civil de Mouveaux. — Naissances du 25 décembre au 1er janvier. — Adolphe Demeyere, la Motte. — George Brert, la Croix-Bouillette. — Clément Amand, la Motte — Marie Vergotte, la Motte. — Louis Clément, la Chapelle.

MARIAGE du 25 décembre au 1er janvier. — Henri Bogard, 25 ans, peintre et Marie Bourgois, 20 ans, ménagère.

DÉCÈS du 25 décembre au 1er janvier. — Néant.

Etat-Civil de Neuville-en-Ferrain. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 24 au 31 décembre. — Anna Degryse, Vieille-Motte. — Henri Faveer, Vieille-Motte.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 24 au 31 décembre — Jean-Louis Marte, 62 ans, tisserand, veuf Bailly. — Célina Catteau, 23 ans, couturière, célibataire, Place. — Jean Teye, 65 ans, tisserand, veuf, Durmont.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 24 au 31 décembre. — Néant.

[redacted]

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DENEUVRE-CATRIX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Frédéric CATRIX, veuf de Dame Rosalie DURAR, décédé à Roubaix, le 8 janvier 1885, dans sa 67e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 10 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fleurs, 27.

Les amis et connaissances de la famille NIEULAT-VASSEUR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Charles NIEULAT, décédé à Roubaix, le 8 janvier 1885, dans sa 40e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 10 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Wasquehal, impasse Leman-Lepers, 7.

Les amis et connaissances de la famille COURTECUISSE-BRUNO qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Gustave-Albert COURTECUISSE, décédé à Roubaix, le 8 janvier 1885, à l'âge de 21 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le samedi 10 courant, à 3 heures 1/2, en l'église du Très Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, 66, rue de la Balance.

Un Obit Solennel sera célébré en l'église d'Hem, le lundi 12 janvier 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Angélique JONVILLE, supérieure des Filles de la Charité, à l'asile St Luc, à Pau, décédée le 3 janvier 1885, dans sa 56e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 12 janvier 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Louise-Joséphe BATAILLE épouse de Monsieur Oscar DUFORGET, décédée à Roubaix, le 13 janvier 1884, dans sa 21e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 13 janvier 1885, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Julie-Henriette DESCAT, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1879, à l'âge de 75 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Vous êtes priés d'assister à l'Obit qui sera chanté en la chapelle des Frères, rue de la Paix, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Ferdinand-Joseph BULTEAU, époux de Dame Hortense-Sophie DESBONNETS, décédé subitement à Paris, le 5 décembre 1884, dans sa 67e année, le dimanche 11 courant, à 7 heures, au nom des membres du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

[redacted]

LETTRES MORTUAIRES & D'OBIT... ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT... *Journal de Roubaix* (Grande édition)... *Journal de Roubaix*.

BELGIQUE

A la requête d'un libéral bruxellois, quatre journaux catholiques de Belgique viennent d'être condamnés à d'assez fortes amendes par une magistrature dont le libéralisme n'a pas à se plaindre. Deux de ces journaux, la *Patrie* de Bruges et le *Patriote* de Bruxelles, ont ouvert des souscriptions pour payer les frais du procès et l'amende, et nous constatons avec joie que les listes publiées par le *Patriote* témoignent du bon accueil fait par les catholiques à cette proposition, puisque le chiffre de la première liste s'élève à 1,500 francs.

Mais il y a autre chose à faire, et c'est ce que fait remarquer l'*Ami de l'Ordre*, quand il dit :

« Nous l'avons dit, et nous le répétons, la condamnation qui frappe le *Patriote*, la *Gazette de Liège*, la *Patrie* et les *Nouvelles*, ne peut point ne pas paraître très sévère.

» Aussi bien y a-t-il longtemps que l'on sait ce que les journaux catholiques doivent attendre de la justice libérale et maçonnique.

» La situation devient tout à fait intolérable, et il est urgent que l'on en sorte.

» Quant aux moyens à prendre, nous n'en connaissons qu'un.

» *Que les journaux catholiques exigent des représentants une nouvelle loi sur la presse.*

» Si nous employons le mot *exiger*, c'est que nous savons qu'il n'est pas facile d'obtenir quelque chose.

» Quand on a besoin de nos journaux, pour les élections, par exemple, oh ! alors que d'amabilités ! Mais les élections finies, pour peu que la servante de Pilate parût y tenir, on jurerait qu'on ne nous connaît point.

» Ce n'est pas que nous voulions nous plaindre. Quand nous avons eu des procès, nous avons payé.

» Pour la religion et l'Eglise, si les procès sont nécessaires à sa défense, nous voulons bien en avoir, et nous payerons avec joie ; pour des situations purement politiques, nous laisserons le soin de se défendre à ceux-là qui croient que les journaux ne sont bons qu'à les faire arriver ».

Ce n'est pas seulement en Belgique que ces remarques peuvent trouver leur application.

Bruxelles. — *Le tremblement de terre d'Espagne en Belgique.* — Il paraît que les effets des tremblements de terre en Espagne se font sentir jusqu'en Belgique. A ce que dit la *Chronique*, au lendemain du jour où le récent tremblement de terre s'est produit en Espagne on a constaté, à l'Observatoire de Bruxelles, que l'une des horloges astronomiques s'était arrêtée et que l'autre marchait d'une façon irrégulière. L'horloger chargé de régler ces pendules s'est aperçu que les colonnes sur lesquelles reposaient ces appareils n'étaient plus verticales.

Le soir du même jour, M. Lagrange, voulant faire des observations au moyen de la lunette astronomique, s'est aperçu aussi que cet instrument avait dévié et qu'il n'était plus dans un plan vertical.

Il semble résulter de ces faits que le mouvement ondulatoire qui s'est produit avec tant d'intensité en Espagne a eu pour conséquence de modifier d'une façon permanente la dénivellation de notre sol. Cette modification n'est pas appréciable et il fallait le dérangement d'instruments d'une sensibilité extrême, tels que les horloges et les lunettes astronomiques, pour s'en rendre compte.

— Un bruit sinistre a circulé en ville, hier. On disait que l'expédition Becker, au Congo, qui comprend, on le sait, le lieutenant Jérôme Becker, le lieutenant Darutte et les sous-lieutenants Dhanis et Dubois, avait été massacrée sur le sol africain par les indigènes.

D'après la rumeur en question, qui a causé une indescriptible émotion dans le monde militaire, nos compatriotes auraient été assassinés sur les instigations d'un ancien serviteur de Raeymakers qui en voulait à mort à Becker.

Des renseignements puises à source certaine nous permettent d'affirmer que jusqu'ici rien ne confirme heureusement cette lugubre nouvelle.

— La déroute du libéralisme bruxellois continue de plus belle. Après la différence d'opinion, la question de langue amène une nouvelle division ; les flamingants se séparent des autres libéraux.

— Le prince Bauduin, fils aîné du comte de Flandre, doit se rendre prochainement en Angleterre pour y faire ses études à l'Université d'Oxford.

— On lit dans le *Courrier de Bruxelles* :

« Nous apprenons que les Chambres seront saisies, avant la fin de la présente session, d'un projet de réforme électorale réalisant les vues de la droite et s'appliquant aux trois degrés d'élections. »

MENUS PROPOS

A LA BUVETTE

A quelque point de vue qu'on se place, qu'on recherche le nombre des séances, leur durée ou la qualité des produits demandés et consommés, on arrive toujours à ce résultat que les charges pesant sur la buvette vont sans cesse en accroissant.

VERSIGNY, député,
rapporteur du budget de la buvette.

PENDANT LA SÉANCE

PREMIER GROUPE

Vive le vin,
Vive ce jus divin,
C'est par lui que la vie
Est toujours embellie.
Vive le vin,
Vive ce jus divin !
C'est par lui qu'on oublie
La Chine et le Tonkin !

DEUXIÈME GROUPE

Quand je bois du vin clairet,
Tout tourne (*bis*).
Quand je bois du vin clairet,
Tout tourne dans le budget !

TROISIÈME GROUPE

Qu'on apporte du vin !
Mes amis, buvons ce nectar limpide
Qu'on apporte du vin,
Et, si la salle est vide,
Que le député soit plein !

UN DÉPUTÉ RADICAL

Et quand je vois, dedans mon verre,
Ce joli vin couleur de feu,
Je pense en remerciant Dieu
Qu'ils n'en ont pas au Ministère !

UN OPPORTUNISTE

C'est le petit vin de Bordeaux
Oh ! oh ! oh ! oh ! oh ! oh !
Qui fait la nique au Malaga
Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !
Et c'est le bon monsieur Ferry
Hi ! hi ! hi ! hi ! hi ! hi !
Qui vous flanqu'ra son pied dans l'dos.
Hu ! hu ! hu ! hu ! hu ! hu !

QUATRIÈME GROUPE

Le p'tit bleu, p'tit bleu, p'tit bleu, eu
Ça vous ra-a-a-a-avigotte,
Ça vous ra, ra, ra, ra, ra
Ravigot', got', got', got', got'.

M. SPULLER *à M. Etienne*

A la tienne,
Etienne !

A LA SORTIE

CHŒUR GÉNÉRAL

En sortant d' la Chambre,
J'avais mon pompon !

. . . . . .

***

— Il s'agit d'un candidat qui, non réélu, dit à un paysan :

— Vous êtes un ingrat, vous n'avez pas voté pour moi et je vous ai obtenu un réseau de chemin de fer.

— La belle affaire ! je suis obligé de payer pour aller dessus.

***

— Comment, docteur, vous me comptez cinq francs la visite !

— Mais c'est moins cher que pour tout le monde.

— C'est vrai, mais songez donc que c'est moi qui ai apporté la petite vérole dans le quartier !

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Organisation d'un meeting

Paris, 9 janvier. — On annonce que plusieurs journaux radicaux ont l'intention d'organiser, pour dimanche prochain, un grand meeting, auquel assisteraient de nombreux radicaux arrivant tout exprès de Londres, et dont l'ordre du jour comprendrait : « L'expression de compliments de condoléance au citoyen Duck, dit Quercy, et félicitations sur son attitude courageuse; protestation contre l'arrestation dudit citoyen Quercy; protestation contre les agissements de la police et contre le rétablissement systématique, par le gouvernement, des crédits refusés par le conseil municipal. »

Une brochure précoce

Paris, 9 janvier 1885. — Il circule, depuis quelques jours, dans le département de la Manche, une brochure sans nom d'auteur, distribuée gratuitement, qui met, dès maintenant, en avant la candidature de l'amiral Courbet, pour le moment où il s'agira de remplacer M. Grévy à la présidence de la République. M. Grévy, dit la brochure, « qui a enlevé tout le prestige qui doit être attaché à la magistrature de la République, ne doit plus aspirer qu'au repos. »

Anniversaire de la mort de Napoléon III

Paris, 9 janvier. — La messe commémorative de la mort de l'empereur Napoléon II sera célébrée à Saint-Augustin, le samedi 17 janvier, à midi très précis. Les solennités de l'Epiphanie, auxquelles viennent se joindre cette année trois jours d'Adoration Perpétuelle, n'ont pas permis de célébrer cette messe à la date du 9 janvier.

Changement de direction au Tonkin

Paris, 9 janvier. — Le ministre de la guerre a pris officiellement la direction des opérations au Tonkin. Depuis hier, les dépêches de service du général Brière de Lisle lui sont transmises, et elles lui seront dorénavant directement adressées. Le ministère de la marine reste chargé des affrètements et de tous les transports qui seront réclamés par le ministre de la guerre et continue à diriger les opérations à Formose.

La politique coloniale allemande

Cologne, 8 janvier. — On télégraphie de Hambourg à la *Gazette de Cologne* : « Les journaux du Sleswig-Holstein annonce qu'un territoire très important d'outre-mer, qui a une grande valeur au point de vue du commerce et de la colonisation, a été acheté par des habitants du Sleswig-Holstein. On ajoute que le secrétaire de la chambre de commerce de Kiel a dirigé les négociations et que la vente va être ratifiée par le représentant de l'Etat d'outre-mer en question, qui est actuellement à Berlin. On dit qu'il y a provisoirement lieu de garder strictement le secret de tous les détails de l'affaire, parce que d'autres nations pourraient, au dernier moment, faire une concurrence dangereuse aux Allemands. Bien que cette nouvelle ne soit pas précise, on peut assurer qu'elle émane d'une source bien renseignée et digne de foi ».

Secours pour les victimes d'Espagne

Paris, 9 janvier. — L'ambassade d'Espagne a envoyé aujourd'hui, à Madrid, 41,000 fr., produit de la première liste de la souscription ouverte à l'ambassade, pour les victimes des tremblements de terre de l'Andalousie.

L'AFFAIRE BALLERICH

On a recherché, dans le *Cri du Peuple*, l'article ayant pu motiver l'attaque des frères Ballerich, et on a retrouvé dans le numéro du 6 janvier, sous la signature de M. Frédéric Chastan, un entrefilet contenant le passage suivant :

« Dernièrement, les nécessités budgétaires exigèrent une mesure radicale : il fallait absolument occuper l'opinion. Camescasse, nouveau Brutus, n'hésita pas à sacrifier la mère d'un de ses meilleurs acolytes, et, appelant Gamahut dans son cabinet, il lui dit :

» Va, étrangle cette femme et fais-lui son portemonnaie. La sécurité de Ferry l'exige.

» Le fils, prévenu avec tous les ménagements d'usage, a aussitôt compris toute l'étendue du devoir professionnel ; il a courbé la tête en réclamant seulement un avancement rapide, à titre de compensation.

» Du reste, Gamahut a fidèlement exécuté la commande.

» Bien entendu, cela n'est qu'une hypothèse ; mais quelle vraisemblance ! »

Si MM. Charles et Norbert Ballerich avaient été complètement sains d'esprit et de sang-froid, ils auraient certainement vu là une critique ironique de nos gouvernants, mais, ainsi que nous l'avons dit hier, les deux jeunes gens, affolés et surexcités outre mesure depuis la mort tragique de leur mère, crurent voir dans cet article une attaque directe et résolurent de s'en venger, — on sait comment.

Norbert n'est pas mort, comme l'annonçait hier par erreur une dépêche de l'Agence Havas; son état est, au contraire, aussi satisfaisant que possible, et s'il ne survient pas de complications graves, il se rétablira assez promptement. Les deux frères auraient été mis en liberté.

PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DES BOULEVARDS. — Boulevard Gambetta. — Direction : M. Deschamps. — Dimanche 11 janvier 1885. — Bureau à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0.

Spectacle extraordinaire. — Immense succès.

L'assassinat du duc de Guise, ou les Quatre Henri, grand drame historique et à spectacle, en 6 actes, par M. Léon Beauvalet.

Mise en scène de Paris. — Costumes neufs, faits pour la pièce.

La Dormeuse Eveillée, opéra-comique en 3 actes, par MM. A. Duru et H. Chivot, musique de M. Edmond Audran.

Ordre du spectacle : 1. L'Assassinat ; 2. A 9 h., La Dormeuse.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Dimanche 11 janvier 1885. — Bureau à 5 h. 0/0. — Rideau à 5 h. 1/2.

Dernière représentation de Mlle Mindès, de l'Opéra.

Mignon, opéra-comique en 3 actes, par MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ambroise Thomas.

Les Femmes terribles, comédie en trois actes.

HERNIES

Adressez-vous aux médecins, tous vous répondront invariablement : « Portez un bandage, vous en avez pour le reste de vos jours » ; adressez-vous aux bandagistes, ils vous donneront des appareils insuffisants qui laisseront s'aggraver le mal. Le docteur CHOFFÉ, ex-médecin de la marine, est le seul qui se soit occupé de la question d'une manière scientifique, le seul dont les succès aient été contrôlés par ses confrères. Il vient de publier un *Traité des Hernies*, qui est l'exposé le plus complet de l'état de la science sur ce sujet.

Ce volume de deux cents pages sera expédié *gratuitement* à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à l'auteur, quai Saint-Michel, 27, Paris. — Ajouter trente centimes en timbres-poste pour les frais d'envoi. 10060

Guérison de la
PHTHISIE PULMONAIRE
et de la *Bronchite Chronique*
Traitement nouveau. — Brochure in-8 de 136 pages (17e mille)
PAR LE Dr JULES BOYER, DE PARIS
FRANCO : 4 FR. 50.
Chez DELAHAYE, Lib.-Edit., place de l'Ecole de Médecine, PARIS

Lire dans
L'ILLUSTRATION
LA GRANDE MARNIÈRE
Roman nouveau de M. GEORGES OHNET,
Magnifiquement illustré par Emile Bayard.
3,10—17

Un Calendrier illustré pour 20 centimes

Le calendrier le plus original, le plus artistique, en même temps que le plus parisien, c'est le Calendrier illustré du **Courrier Français**: Les Douzes Vices de la Femme par rapport aux mois de l'année, dessinée par GRAY sur la largeur entière des deux pages du milieu du **Courrier Français** de cette semaine, et *tiré à part* sur beau papier satiné.

Ce numéro exceptionnel a eu un tel succès, que vingt-quatre heures après la mise en vente, trente mille exemplaires avaient été enlevés et qu'il n'en restait plus un seul chez les marchands.

Un nouveau tirage a été fait, et l'administration du **Courrier Français illustré**, 14, rue Séguier, à Paris, est aujourd'hui en mesure d'envoyer ce Calendrier, avec le numéro qui le contient, *franco* contre 20 centimes en timbres-poste.

On peut également se le procurer pour le même prix chez tous les marchands de journaux, libraires, gares, kiosques, etc., en s'assurant que le Calendrier est bien renfermé dans le numéro du **Courrier Français**.

Beaucoup de marchands vendant le Calendrier séparément, et à un prix supérieur, nous prions les personnes qu'on voudrait ainsi tromper de nous en avertir.

Le **Courrier Français illustré** donne chaque semaine quatre dessins originaux des meilleurs artistes français et étrangers; texte intéressant, nouvelles humoristiques, fantaisies, etc.. Les yeux et l'esprit sont donc satisfaits. Bien mieux, c'est sans contredit en France, le seul journal illustré à 20 centimes donnant d'aussi jolies gravures. L'économie y trouve donc également son compte, car on a au bout de l'année, plus de 200 gravures à encadrer provenant du **Courrier Français illustré** dont l'abonnement ne coûte que 10 francs par an pour toute la France et 12 francs pour les autres pays. 10.061

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 632e livraison (10 janvier 1885). TEXTE : Histoire d'un Berrichon, par J. Girardin. — Les trois mages, par F. des Malis. — Les plus grands ponts du monde. — L'enfant du 26e, par André Gérard. — Nos colonies : Obock et la mer Rouge, par Louis Rousselet.

DESSINS : Tofani, Jeanniot, A. de Bar.

Bureaux à la librairie HACHETTE et Ce, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

COMMERCE

Laines

FOURMIES, 6 janvier.

Voici le relevé des opérations faites par la condition des laines, des soies et des cotons pendant le mois de décembre 1884 :

Bulletin du mois de décembre 1884. — Total du mois. — Nombre d'opérations : 1.562 ; poids, 451.002 k. 40.

Laines peignées. — Nombre d'opérations : 862 ; poids, 158.359 k. 40.

Laines filées. — Nombre d'opérations : 701 ; poids, 284.643 k. 00.

Il a été fait, dans le courant de ce mois, 781 opérations de titrage.

Le Directeur, ED. GRIDAINE.

Céréales et farines

PARIS, vendredi 9 janvier
(Dépêche spéciale)
Farines. — 9 marques. — Tendance calme.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Courant	45 —	45 50
Février	45 25	45 75
Mars-avril	45 50	46 10
4 de mars	46 25	46 75
Marque Corbeil	47 —	47 —

Circulation : ..

Blés. — Tendance soutenue.

Courant	20 75	20 80
Février	21 75	21 .
Mars-avril	21 25	21 40
4 de mars	21 75	21 80

Seigles. — Tendance calme

Courant	16 50	16 30
Février	16 50	16 40
Mars-avril	16 75	16 60
4 de mars	17 —	17 —

Par câble de MM. Siegfried, Gruner et Ce, représentés à Roubaix par M. Jules Canet.

jeudi 8 janvier. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK				CHICAGO			
Janvier	52 ..	Juillet	..	Janvier	37 ..	Juillet	..
Février	49 3/4	Août	..	Février	37 1/4	Août	..
Mars	49 3/4	Sept.	..	Mars	37 1/2	Sept.	..
Avril	..	Octob.	..	Avril	..	Octob.	..
Mai	50 ..	Nov.	..	Mai	41 ..	Nov	..
Juin	..	Déc.	..	Juin	..	Déc.	..

FROMENT

Janvier	90 1/2	Juillet	..	Janvier	..	Juillet	..
Février	92 3/4	Août	..	Février	81 ..	Août	..
Mars	94 1/2	Sept.	..	Mars	81 1/4	Sept.	..
Avril	96 1/2	Octob.	..	Avril	82 ..	Octob.	..
Mai	97 1/2	Nov.	..	Mai	87 ..	Nov.	..
Juin	98 1/4	Déc.	..	Juin	..	Déc.	..

PARIS, 8 janvier

Avoine. — La tendance reste faible.

Courant	17 25	17 ..	4 de mars	18 ..	17 75
Février	17 25			..	..
Mars-avril	17 75	17 50		..	..

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines
ET TOURTEAUX

LILLE, vendredi 9 janvier.

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	O. pr.				
Colza	..	60 50	21 ..	22 ..	18 ..	19 ..
Huile épurée	..	66 50				
Œillette b g	..	..	25 ..	26 ..	18 ..	..
Lin de pays	..	56 ..	20 ..	21 50	25 ..	26 ..
Lin étranger	..	52 75	18 ..	20 ..	22 50	24 ..
Chanvre	..	..	15 ..	..	17 ..	..
Cameline	..	..	15 ..	17 ..	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet, 66 50 l'hect.

PARIS, vendredi 9 janvier.
(Dépêche spéciale)

Huile de colza. Ferme			Huile de lin. Ferme.		
	C. préc.	C. du jr		C. préc.	C. du jr
Courant	66 75	67 —	Courant	52 50	52 75
Février	67 50	67 50	Février	52 75	52 75
4 mars	68 50	68 50	4 mars	52 75	52 75
4 de mai	69 —	69 25	4 de mai	52 75	53 —

PARIS, 8 janvier.

Colza. — Les prix restent bien tenus.

Le courant du mois se traite à 66 50.

Le livrable en février, demandé à 67 25, est tenu à 67 50.

Mars et avril sont cotés sans affaires de 67 75 à 68 fr.

Les 4 mois de mars ont acheteurs à 68 25, avec vendeurs à 68 50.

Les 4 mois de mai restent cotés de 68 75 à 69 fr.

Cote établie à 12 h. 1/2.

Disponible	66 50 66 75	Mars-avril	67 75 68 .
Courant	66 50 66 75	4 de mars	68 25 68 50
Février	67 25 67 50	4 de mai	68 75 69 .

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.)

PARIS, 8 janvier.

Lins. — Mêmes prix.

Disponible	53 52 50	4 premiers	52 75 ..
Courant	52 75 52 25	4 de mars	52 75 ..
Janvier	52 75 52 50	4 de mai	52 75 ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Sucres

LILLE, vendredi 9 janvier.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour			Cours précéd.	
		Off.	Dem.		
Suc. n° 3 (88 deg.)	31 75	..	..	31 75	..
— bl. typ. n° 3	38 50	..	..	38 50	..
— pain 6 k